juristudiant
forum des étudiants en droit

Vol d'espèces dans le cadre d'une expérience demandée par le prof

Par **christinedo**, le **14/09/2015** à **17:29**

Ma fille est revenue de cours semaine dernière en me disant qu'elle s'est fait volé 20€ en cours dans le cadre d'une expérience en biotechnologie. Le prof demande aux élèves si quelqu'un a un billet sur lui pour vérifier une théorie énoncée dans son cours. Ma fille se porte volontaire elle sort de son portefeuille 2 billets de 20€ . Toute la classe regarde l'expérience autour du microscope mais LUMIÈRE ETTEINTE ! A la fin de l'expérience elle va chercher se retourne pour prendre son portefeuille. Une fois la lumière allumée elle ne retrouve plus que 20€ . Elle le dit au professeur et celui ci dit aux élèves de rendre l'argent à ma fille ou bien de le déposer dans son casier s'il ne veut pas se dénoncé. Pas de nouvelle de cet argent depuis 1 semaine. J'ai demandé un rdv au prof qui au préalable est passé voir la CPE, celle-ci dit a ma fille que ce n'est pas de leur faute et qu'il ne faut pas apporter d'objets de valeur dans le lycée. Et que c'est "a mes risques et périls " si je demande un rdv auprès du proviseu. J'ai appelé mon assurance qui me dit qu'elle ne prend pas en charge le vol d'espèces. J'attend le rappel du secrétariat du lycée pour une confrontation prof proviseur et avec ma fille pour éclaircir la situation et pour m'apporter une réponse à ma question. Ma fille ne s'est pas fait voler son argent dans son sac ni dans son portefeuille. Moi je considère qu'à partir du moment où elle a donné son argent au professeur il était normal qu'il en prenne la responsabilité alors pourquoi n'a t.il pas pris en considération que cet argent c'est lui qui l'a demandé ?comment faire?

Par **Emillac**, le **15/09/2015** à **19:07**

Bonjour,
[citation]
6) N'oubliez pas que Juristudiant est un forum étudiant. De ce fait nous ne sommes pas habilités à répondre aux demandes de conseils juridiques personnels. Les réponses que nos utilisateurs fourniront à de telles questions ne sauraient en rien engager leur responsabilité ou celle des modérateurs du site, et ne remplaceront jamais les conseils avisés d'un professionnel.
[/citation]
http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.htm

Lequel des deux billets a effectivement disparu ???

[smile17]

Par **Muppet Show**, le **15/09/2015** à **21:09**

bonsoir,

Vous ne pouvez rien faire à part de vous arranger avec l'école. Le prof ne peut pas être responsable pour cela, autrement à chaque fois qu'il demande "sortez vos stylos" il serait responsable de chaque stylo...

[citation]Lequel des deux billets a effectivement disparu ??? [/citation]

[smile4]

Par **christinedo**, le **15/09/2015** à **22:01**

Je vais effectivement m'expliquer avec le professeur et le proviseur concernant le manque de responsabilité du professeur à demander à ses élèves si quelqu'un à un billet de monnaie sur lui ??!! Je n'aurais très certainement pas gain de cause ni même la reconnaissance de l'erreur (et on peut comprendre sa bonne intention)du professeur dans ce cas.
Merci pour vos réponses !

Par **Emillac**, le **16/09/2015** à **10:21**

Bonjour,
Oui. D'autant que si on arrive à "délabyrinthiser" vos explications alambiquées en jouant un peu les Sherlock Holmes, on finit par deviner que c'est votre fille qui est entièrement responsable de la perte de son billet, "subtilisé" par un de ses camarades pendant qu'elle avait le dos tourné et que le prof n'y est pour rien...
Image not found or type unknown

Par **christinedo**, le **16/09/2015** à **10:44**

Je n'ai pas besoin de Sherlock Holmes pour savoir qui a volé et non "subtilisé" le billet ! Seulement je pense que la responsabilité du professeur est alors engagée lorsqu'il demande dans son cours de sortir de l'argent. Si cet argent avait été le sien il aurait pris des précautions pour ne pas qu'il soit volé tout simplement ! Et d'ailleurs il aurait pris son propre argent le vol n'aurait pas eu lieu ou bien il aurait fait le nécessaire pour le récupérer.
Le professeur a manqué de vigilance et il aurait dû réfléchir à 2 fois avant de demander de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

sortir de l'argent en classe !

Par **Emillac**, le **16/09/2015** à **11:13**

Re,
Oui ???
Mais pourquoi votre fille a-t-elle sorti [s]deux[/s] billets ???
Le prof n'en demandait qu'un.
Qu'il a bien surveillé, celui-là, puisque c'est celui-là que votre fille a retrouvé (si j'ai bien tout compris).
En fait, c'est l'autre qui a disparu (et été [s]subtilisé[/s])(si j'ai bien tout compris aussi).
[smile4]

Par **Emillac**, le **16/09/2015** à **11:29**

Re, re,

[citation]*Le professeur a manqué de vigilance et il aurait dû réfléchir à 2 fois avant de demander de sortir de l'argent en classe !*[/citation]
Ah ? Parce qu'il devait forcément deviner que cet argent allait forcément disparaître ?
C'est quel genre d'établissement ?

[smile17]

Par **Emillac**, le **16/09/2015** à **14:37**

Re, re etc.
[citation]*Je n'ai pas besoin de Sherlock Holmes*[/citation]
Mais, nous oui !

Par **Poussepain**, le **17/09/2015** à **13:50**

Bonjour.

Ce n'est pas un vol si cela vient du professeur, car la remise du billet par votre fille est volontaire.

Au mieux un abus de confiance, mais bon il faut la preuve de la matérialité des faits et de l'intention, ce qui ne peut être évalué sur ce forum.

En plus on ne sait pas si vous parlez de responsabilité pénale ou civile, ou les deux.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **LACOUVE**, le **17/09/2015** à **14:03**

[citation]Emillac : Mais nous oui[/citation] [smile4]
Effectivement, je ne vois pas en quoi la responsabilité du professeur serait en jeu.

Non seulement il est impossible de s'en remettre à la responsabilité d'encadrant du professeur pour les "vols" commis en classe, mais en plus ici le seul qui a été en cause pour le professeur, c'est celui qu'il a rendu...

Alors. . .

Par **Emillac**, le **17/09/2015** à **14:38**

Bonjour,
C'est surtout que, si on a tout bien tout suivi (et ce n'est pas facile), la fille de christinedo a sorti [s]deux[/s] billets. Un qu'elle a (peut-être) remis au prof pour le glisser sous le microscope (puisqu'on doit supposer que c'était ça, le sujet de l'expérience, ce que christinedo ne dit pas clairement), l'autre qu'elle a (peut-être) remis dans son portefeuille, portefeuille placé dans son dos, puisqu'elle doit se retourner pour le reprendre et ce billet-là est donc resté sous la responsabilité de la demoiselle. Et on peut donc supposer que c'est celui-là qui a disparu, pas celui qui est resté sous le microscope au su et au vu de tous (on peut même dire que tous les yeux étaient braqués sur ce billet), qu'on pourrait éventuellement admettre "sous la responsabilité (morale) du prof". Ce billet-là n'a pas disparu, c'est celui-là que la demoiselle a retrouvé !
Donc, le prof n'y est pour rien.
Malgré les explications confuses et (peut-être) volontairement imprécises de christinedo (en tout cas, les détails "qui fâchent" ont été escamotés).

D'où l'intervention nécessaire de Sherlock Holmès... [smile4]

Indépendamment des dernières observations ci-dessus.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés